Le Nord

Administration de la CROIX DU NORD, 15, rue d'Angleterre

CONDITIONS — Pour la France, Un An. . . . 20 francs. — Six Mois . . . . 10 — — Trois Mois . . . . 5 — — Départem. non-limitrop. et Etrang., port en sus

ANNONCES — Annonces . . . . 0f.25 la ligne. — Réclames . . . . 0.60 — — Faits-divers . . . . 1.20 — — Chronique locale 2.50

TEMPERATURE

Lille, le 27 juin.

Minimum, nuit, abrité.	14°0
— — découvert...	13°4
Surface du sol, 8 h. du matin.	17°2
A 1 mètre de profondeur.....	13°0
De l'air à l'ombre.....	20°0
Maximum, jour, à l'ombre...	25°6
— — en soleil....	29°4

Etat hygrométrique. (8 h. m.) 0m/m,61
Etat du ciel : Nuageux
Direction du vent : S.

Baromètre. — Le 27 juin (3 h. du matin) la pression était de 770 m/m; le 28 juin (3 heures du matin) la pression est de :

Ils manquaient à la fête

On a mangé, bu, péroré, chanté, applaudi dimanche, à la *Brasserie Universelle*.

Là, pour cinq francs par tête, le Comité lillois du *Progrès du Nord* — traduisez : quelques gros légumes radicaux et francs-maçons, fervents du capitalisme et des faveurs gouvernementales, — hébergeaient le dessus du panier anticlérical du département.

Clémenceau envoya un télégramme de sympathie et de congratulation.

On proclama l'alliance, l'union indissoluble de tout le bloc républicain contre toutes les réactions. Une fois de plus il fut déclaré qu'il n'y avait pas d'amis à droite et pas d'ennemis à gauche.

On avait fait, comme il convient à des amis du gouvernement, large part aux fonctionnaires.

La préfecture, le tribunal, la police étaient hautement représentés, et les magistrats de l'ordre administratif, judiciaire et policier, ont bu et applaudi à l'écrasement de citoyens qui les paient.

Car elles sonneraient creux, les caisses du gouvernement, si on y faisait subir à l'argent des résctionnaires le traitement réservé à ceux-ci quand ils s'aventurent dans les bureaux préfectoraux ou quand ils ont à comparaître en justice ou devant quelque gardien de l'ordre public.

Mais pourquoi n'avoir pas été plus à gauche que le F∴ Debierre qui y alla de sa présence et de son éloquence en ce banquet où de partout s'élevait un parfum des travaux de maçonnerie ?

Et encore nous ne voudrions pas jurer que le terrible professeur payé par l'Etat fût invité de gaîté de cœur par le sénateur Potié et ses collègues de la Commission organisatrice.

Très probablement nos radicaux en seront fait le raisonnement suivant : Mieux vaut subir le personnage et sa parole que de risquer les torrents de mauvaise humeur qu'il verserait dans le public au moyen de la feuille qu'on ne prend qu'avec des pincettes, si nous laissions ce Vén∴ dans les ténèbres extérieures.

Et c'était raisonner en gens prudents et avisés. Au *Progrès du Nord*, on est payé pour connaître la capacité de la vésicule biliaire dont est affligé ce citoyen tant de fois candidat et tant de fois *recalé*.

Mais pourquoi n'avoir pas invité quelques échantillons de ces amis encore plus à gauche, tels que les Delory, les Goniaux, les Ghesquière, les Durre, etc. ?

Ils ont été d'un rude appoint pour le victoire *républicaine* que l'on prétendait fêter.

Les vaincus étaient là ; pourquoi pas les vainqueurs ?

La salle était assez grande pour ne pas mettre côte à côte Lepez et Durre son tombeur, Debève et Goniaux, id. Ces citoyens se seraient bien tenus, et Ghesquière aurait été sage.

C'était une occasion de montrer à tous les besutés de la fraternité biocarde et aussi d'introduire ces prolétaires dans un milieu plus select.

M'est avis que l'on a manqué dimanche une circonstance tout à fait favorable de commencer l'éducation des élus de la Sociale et de combler le fossé qui sépare le capitaliste du prolétaire.

Et il n'est pas trop tard que nos collectivistes profitent de cette « gaffe » pour tomber dessus, une fois de plus, aux bourgeois radicaux.

Avouez que ceux-ci ne l'auront pas volé. On est ami, ou nu ne l'est pas. « Çà, c'est pas des frères », clamera le député de la rue des Robleds en son langage académique.

Mais ce n'était pas le but des « Membres du Comité lillois du *Progrès du Nord*. »

Il fallait jeter de la poudre aux yeux de bon nombre de gogos campagnards, réchauffer leur zèle et ranimer leur *générosité* : pour cela rien de tel que la chaleur communicative d'un banquet.

A-t-on réussi ?

Dans les nouveaux locaux où il va s'agrandir, le *Progrès du Nord* ne tardera pas à le constater.

V. H.

ECHOS

ORDINATION A CAMBRAI

Le 8 juillet prochain seront ordonnés prêtres :

MM. Beun Marcel, d'Hazebrouck ; Bollengier Henri, de Les Moëres ; Buisine Paul, de Steenwerck ; Bury Charles, d'Avesnes-les-Aubert ; Cazin Paul, de Berre ; Couillard Victor, de Saint-Souplet ; Coulmon Gustave, de Cambrai ; Couvreur Daniel, de Rexpoëde ; Crinckat Jules, de Merville ; Debay Albert, de Montigny-en-Ostrevent ; Degrève Paul, d'Eecke ; Delpierque Pierre, de Roubaix ; Despinoy Henri, de Marcq-en-Baroeul ; Dierman Léon, d'Ebblinghem ; Doudermy René, d'Oxelaëre ; Dupont Léon, de Roubaix ; Evrard Georges, de Valenciennes ; Genie Fernand, de Berlaimont ; Heloire François, de Beaumont ; Herlem Charles, de Saint-Hilaire-lez-Cambrai ; Lecroatre Henri, de Wasquehal ; Leman Henri, de Roubaix ; Leman Léon, de Roubaix ; Marcant Charles, d'Estaires ; Mullet Camille, d'Oxelaëre ; Piat Achille, de Roubaix ; Pinte Jules, de Loos ; Singer, de Doullen ; Vermesch Lucien, d'Houdeghem ; Wocis Joseph, de Maiq-les-Bains.

INSTALLATION

L'installation du nouveau curé de Fournes, M. l'abbé Duriez, se fera dimanche, à 3 heures, sous la présidence de M. Longrand, doyen de La Bassée.

NOUVELLES MILITAIRES

Le nouveau service intérieur

M. Etienne vient d'approuver le projet de décret sur le service intérieur des troupes de toutes armes. Ce projet va être examiné par des commissions locales dans un certain nombre de régiments de toutes armes.

A la suite de cet examen, des rapports seront établis et le règlement, plus ou moins modifié, deviendra définitif.

Ce règlement se distingue de l'ancien par les points suivants :

1° Le même texte est commun à toutes les armes ;

2° Ce texte est beaucoup plus court que par le passé ;

3° Le personnel nécessaire au fonctionnement du service intérieur a été réduit au minimum ;

4° Le service de semaine est remplacé par un service de jour ;

5° Le droit de punir est réservé aux capitaines-commandants et aux officiers supérieurs.

LES CONCOURS D'ARMENTIÈRES

Le Bureau du Comice agricole de Lille informe MM. les Exposants du Concours d'animaux reproducteurs qu'ils doivent réclamer au Secrétariat, 122, rue de Paris, à Lille, le certificat d'inscription aux Concours d'Armentières et garder avec soin cette pièce qui leur sera indispensable. Ils s'exposeraient en effet, s'ils n'en étaient point pourvus, à subir de gros ennuis aux passages des bureaux de douanes, car Armentières se trouve sous le régime du compte ouvert et tous les bestiaux qui y pénètrent, doivent être accompagnés d'un passavant.

Sur une demande spéciale, la direction des douanes, à Lille, a bien voulu donner des ordres dans les différents bureaux de la région pour faciliter l'accès du concours aux animaux dont les propriétaires auront obtenu le certificat d'admission délivré par le Comice.

Parelle démarche a été faite auprès de l'octroi d'Armentières, pour éviter la consignation des droits de ville.

TRANSPORTS PAR FER
DES VOITURES CHEVAUX & BESTIAUX

La Compagnie du Chemin de fer du Nord vient de soumettre à l'homologation ministérielle une proposition en vue de modifier l'article 25 des conditions d'application des tarifs généraux de petite vitesse.

Nous donnons ci-après le texte proposé qui stipule — et c'est la disposition nouvelle — que les expéditeurs de voitures et d'animaux seront tenus d'aviser 24 heures à l'avance la gare de départ sur le nombre et la nature des animaux à transporter.

Article 25. — Le transport des voitures, chevaux et bestiaux n'est accepté qu'aux stations et pour les stations pourvues de quais d'embarquement.

Ces stations seront indiquées, soit par des affiches spéciales, soit par des affiches destinées à faire connaître au public l'ordre de service des trains. Celles qui sont, dès à présent ouvertes au transport des voitures, chevaux et bestiaux, tant au départ qu'à l'arrivée, sont indiquées, en outre, à la nomenclature des gares et stations par ordre alphabétique.

L'administration supérieure se réserve de déterminer les gares où devront être établis des quais d'embarquement, pour les voitures, chevaux et bestiaux.

Les expéditeurs de voitures et d'animaux sont tenus de prévenir le chef de la station de départ, vingt-quatre heures au moins à l'avance, en lui faisant connaître le nombre et la nature des voitures ou des animaux qu'ils ont à faire transporter.

Cette disposition ne s'applique pas aux animaux de petite taille, dénommé à l'article 24.

ABONNEMENTS OUVRIERS

Des cartes d'abonnements ouvriers sont créées entre Lens et Farbus, Onnaing et Marly, Pont d'Ardres et Pont de Coulogne, Saint-Remi-Mal-Bâti et Maubeuge.

POUR LES ASSISES

La chambre des mises en accusation vient de renvoyer devant les assises du Nord les affaires suivantes :

Tentative de meurtre à Douai. — Pierre Buscot, 35 ans, né à Ardres (P.-de-C.), chauffeur à Douai.

Mœurs à Nomain. — Isidore Combiez, 41 ans, journalier à Nomain.

Vol avec effraction et complicité à Douai. — Louis Derambure, 24 ans, mineur à Douai ; Charles Logeon, 27 ans, journalier à Douai.

Gazette du Nord

On annonce la mort :

— A **MARCQ-EN-BARŒUL**, de **M. Pierre Choquenet**, instituteur en retraite, secrétaire de la société de secours mutuels de Saint-Jean, décédé à l'âge de soixante-quinze ans. Il était venu habiter Mercq comme instituteur communal en 1854. Avant d'occuper ce poste, il était instituteur à Raillencourt. M. Choquenet avait obtenu son admission à la retraite en 1877 ; il fut alors nommé secrétaire de la mairie et il remplissait ces fonctions depuis cette époque.

Ses funérailles ont lieu aujourd'hui jeudi, à neuf heures et demie, en l'église Saint-Vincent.

— Mercredi matin, à 9 h. 1/2, ont eu lieu, en l'église de **LA CRECHE (Baillœul)**, les funérailles de **M. Paul Rockebusch**, célibataire, décédé dans sa 28e année, après trois jours de maladie.

Dans l'affluence on a remarqué une nombreuse délégation de la 84e section des Vétérans des Armées de Terre et de Mer de Baillœul, dont le défunt faisait partie.

Nous recommandons aux prières de l'âme des défunts et offrons à leur famille nos chrétiennes condoléances.

— Mardi matin, à 11 h., a été célébré, en l'église Saint-Etienne, à **LILLE**, au milieu d'une assistance très nombreuse, le mariage de **M. Jacques Théry**, docteur en droit à Tourcoing, avec **Mlle Camille**, fille de M. Alexandre Cauliez, propriétaire à Lille.

Les témoins de la mariée étaient : MM. Anatole Descamps, propriétaire, son aïeul, et M. Henri Cauliez, négociant, son oncle ; ceux du marié étaient : MM. Alphonse Delesalle, propriétaire, son aïeul, et Gustave Théry, avocat, son oncle.

— Hier matin, à 9 h. 1/2, ont eu lieu, en l'église Saint-Eloi, à **HAZEBROUCK**, les funérailles de **Mme Descamps-Boschuyt**, décédée, dans sa 34e année, à la suite d'une longue et douloureuse maladie.

Une affluence très nombreuse se pressait à la cérémonie.

Exercice de ravitaillement
A VALENCIENNES

Mardi de sept heures et demie du matin à six heures et demie du soir, il a été procédé dans le centre de réception de Valenciennes, plus spécialement à la halle au blé de la gare aux marchandises, à un exercice de ravitaillement.

Cet exercice avait pour but d'acheter aux cultivateurs des communes comprises dans le centre de Valenciennes un certain nombre de quintaux de blé et d'avoine, « de bonne qualité, loyale et marchande ».

En dehors des membres de la commission de ravitaillement, un très grand nombre de personnalités ont assisté aux opérations.

Citons parmi tous les présents : le sous-préfet, le maire de Valenciennes et de nombreux maires des arrondissements faisant partie du centre de Valenciennes.

Six officiers, un général de division, deux lieutenants-colonels, un intendant général, un sous-intendant, un capitaine, officiers d'administration ou d'infanterie, d'active ou de réserve ; citons aussi M. le sous-intendant militaire en retraite Glineur, de Quesnoy.

La commission d'achat était présidée par M. Dubiez, juge de paix à Valenciennes, ayant comme expert M. Drnesne, maire de Marly, et comme secrétaire-comptable M. Ronceray, receveur de l'enregistrement à Valenciennes.

Le secrétaire était M. Octave Delbeye, secrétaire du bureau militaire à la mairie de Valenciennes.

M. Eugène Rombaux, inscrit comme volontaire cycliste chargé du service de renseignements pour le ravitaillement et les approvisionnements en temps de guerre, avait été également convoqué et a pris part aux opérations.

Deux wagons environ de blé et d'avoine avaient été amenés : 50 quintaux de blé et 15 quintaux d'avoine environ ont été achetés et payés immédiatement par M. de Matharel, receveur des finances.

M. le sous-intendant Fourquez, de Valenciennes, a fait devant les intéressés, une attrayante conférence sur le ravitaillement.

BREVET ÉLÉMENTAIRE
A LILLE

Sont reçus définitivement :

MM. Accart, Ansel, Bahenx, Baillœul, Balezeaux, Barbant, Barbet, Basuyan, Banvin, Becquet, Beirnaert F., Berteaux, Bertrand, Bigotte, Blondel, Bloom, Bon, Bonnier, Bossuyt, Boucher, Boudelle, Bouilliez, Boussemart, Bontry Alb., Bontry Ed., Brabant, Brenval, Briffeux, Brocart, Broin, Bruyère And., Bruyère Stanislas, Buffet, Buissart.

Camus, Carlier, Caron, Castelain, Catel, Cattoen, Canêt, Cavril, Cerclat, Charles R., Charlet Flot, Charlet Pierre, Charley Elie, Charpentier, Chevalier Ch., Chevalier Odon, Choquet, Coffyn, Cogez, Comyn, Coquart, Cornez.

Debaecker, Debrabant, Decarnin, Deconchy, Defroyenne, Degrave, Dehaese, Delabaere, Delannoy, Deleporte, Delerue Ed., Delrenx, Delrue Fernand, Delval, Dematte, Denys, Depret, Deroy, Derudder, Desforges, Desor, Devaux, Devriendt, Dewailly, Dhélin, D'Honwt, Dobbeleere, Donchy, Donilliet, Dontreland, Drion, Droyer, Duhalle, Dubus, Ducornet, Dufour, Duriez.

Evrard L., Fingado, Gallois, Ghevart, Gossart, Gouy, Grège, Grimbert, Guilbert, Guillemot, Haem, Hannon, Héront, Hocq, Hovare, Ingloo, Joreaux, Jonrné.

Laire, Lambin, Lammer, Lampin, Langlet, Lauretta, Leblanc J., Leblanc M., Lebrotos G., Lecouffe, Lefebvre, Le Gall, Leleu Léon, Lenice, Leroy Gabriel, Leroy Juste, Leroy Marcel.

A DOUAI

Mardi soir se sont terminés à la Mairie les examens de brevet de capacité pour les garçons.

Ont été définitivement admis :

MM. Adant, Beghint, Bonnet, Biervacque, Bracq, Bugnicourt, Caille, Carlo, Couchouron, Crépin, Cavillier, Dambrine, Dapvril, Deschy, Danesne, Delhaye, Delvoye, Descarpentries, Dubreille, Dujardin, Dumont, Dopont, Dupuis, Dussol, Ferinaux, Fancon, Gabet, Godon, Gury, A. Humez, Joncourt.

Lamour, Lebacq, Leboeuf, Lecot, Ledne, Legiand, Lacuge, Lesage, Lévy, Madoux, Manessier, Martier, Membre, Olivet, Petit, Piedfort, Piquet, Pieuvier, Prévot, Quéry, Ripaille, Second, Taquet, Tison, Tournier, Vandenbusche, Variet, Max Vincourt, Vandeville, Paul Vincourt et Wiest.

A VALENCIENNES

Admis aux épreuves de la 3e série

Anne, Antoine, Barbet, Baizille, Beauchard, Bebey, Benazech, Berlan, Bergoet, Blaires, Blas, Blin, Boisse, Bondet, Borain, Bouché Marcel, Boucher, Brachet, Bricout, Brisset G., Brisset O., Brouta A., Bury, Buitez, Caron, Castelain, Cauchy, Cazin, Chabot, Charpy, Champenois, Clabecq, Danbiez, Damasse, Defosses, Degraeve, Delcourt, Desbos, Desmet, Desormeaux, Dinzart, Douce, Dubié, Ducarne, Duchâteau, Ducz, Dufranne, Dutouquet, Duval.

Fassiaux, Féret, Gladieux, Gabet, Gillard, Gobert, Gude, Guidé.

Hallé, Hanie, Hazard, Hérisson, Hoornaert, Hosselet, Houzin, Houzere, Koehl, Krauth, Lamendin, Laurent, Laviese, Leclercq, Lecomte, Ledoux, Lefèvre Adrien, Lefèvre René, Lamey, Lempereur, Leruste, Lenbax, Leignon, Lotteau, Louis, Lonstannean, Lustre, Mabille, Magy, Marchand, Mathieu, Michaux, Mérean, Mengalez, Monnez.

Noël, Noiret, Osté, Parent, Petit, Platelle, Plouchard, Pottier, Quentin, Roques, Rousseau, Rucard, Schermesser, Scayez, Segers, Saingier, Stévenen, Stigier, Surmont, Testart, Tourtois, Tytgoat, Vanesch, Verkruysse, Vinck, Vitanx, Walbert, Waller, Wallez, Watteiet, Wattelle, Wersinger, Brichant, Choquet, Cras.

A ARRAS

Sont admis définitivement :

MM. Baggio, Bantieux, Bastien, Becquet, Belval, Bia Gaston, Blanc, Bigand, Bray, Bréfort, Berga, Cadalbert, Choffart, Corbier.

Dancoville, Delaby, Delacroix, Delaire, Delemotte, Delerue, Delplanque, Demont, Desrumeaux, Driqoe, Dufour, Déjardin, Durand, Foucart, Gavelle, Gozard, Guillemand Alfred, Guillemand Jules.

Hermetz, Lecigne, Lecomte, Lecordier, Lefelle, Machez, Mac-Corkell, Maréchal, Mourigaud, Pad, Parent, Podevin, Quidet, Régnier, Routier, Thellier Georges, Thollier, Tricart.

LES GRÈVES
A LILLE

Même situation pour la grève de l'Usine de Fives.

Les briquetiers du Faubourg-du-Sud ont tous repris le travail aux anciennes conditions.

A ROUBAIX

Chez les maçons. — Un certain nombre d'entrepreneurs avaient, mercredi, provoqué une entrevue avec le syndicat des ouvriers maçons.

L'entrevue a eu lieu, en effet, mais l'entente n'a pu se faire.

A TOURCOING

Trois grèves terminées

Les dix tourneurs des ateliers de constructions mécaniques de M. Dubrulle, rue du Général-Bonnaud, en grève depuis mardi matin, ont repris le travail mercredi, sur la promesse du patron de leur donner 50 centimes de l'heure au lieu de 45 à partir du 1er juillet.

— Chez M. Heuzeur, négociant en déchets, rue des Anges, les 22 trieurs, en grève depuis 8 jours, ont repris le travail aux anciennes conditions. Ces ouvriers, ainsi que nous l'avons dit, voulaient imposer à leur patron de ne plus donner de laines à trier aux ateliers de tri où on emploie des femmes.

— Au peignage de MM. Lorthiois frères, rue Charles-Waltinne, les 64 ouvriers peigneurs en grève ont repris également le travail. Ils obtiennent 34 centimes de l'heure ; ils en demandaient 35, et en avaient auparavant 33.

L'ACCIDENT MORTEL DE BERTRY

La victime du terrible accident de bicyclette que nous avons relaté, se nomme Alexandre Mossard. C'est un jeune homme de 26 ans, commis à la perception de Clary.

Alexandre Mossard était, nous l'avons dit, originaire des environs de Nantes.

Le choc du malheureux contre le wagon fut si violent qu'Alexandre Mossart eut le tête fendue sur une longueur de 15 centimètres et une largeur de quatre centimètres. La bicyclette fut réduite en morceaux.

Les funérailles du jeune homme, auquel M. le curé de Bertry avait donné les derniers sacrements, ont été célébrées mardi, à onze heures en l'église de Bertry.

Alexandre Mossard avait perdu son père, il y a un an, et une de ses sœurs âgée de 19 ans mourait, il y a deux mois. On juge du désespoir de la pauvre mère en apprenant ce nouveau deuil. Malheureusement, elle ne put, en raison de l'éloignement, arriver à temps pour revoir une dernière fois son fils.

La gendarmerie a ouvert une enquête afin d'établir les circonstances précises de l'accident.

VIENT DE PARAITRE

Prêtres de France
monographies sociales inédites
L'ex. 2 fr. 50. — Franco, 3 fr.

Françaises
L'exemplaire, 2 fr. 50. — Franco, 3 fr.

MUTUALITÉ ECCLÉSIASTIQUE
1 fr. — Franco, 1 fr. 25

PAGES SOCIALES
3 fr. 50. — Franco, 4 fr. 25

DRAME DE L'IVRESSE
à Marbaix

UN ALCOOLIQUE MEURTRIER

Coup de revolver — Arrestation

Une tentative d'assassinat a mis, mardi matin, en émoi le paisible population de Marbaix.

Un alcoolique a tenté d'assassiner un de ses voisins qui lui faisait une juste observation.

Voici les détails de cette affaire :

Mardi, vers huit heures du matin, Mme Jules Manouvrier, 47 ans, fatiguée des mauvais traitements que lui faisait subir son mari, alla se plaindre à des voisins, M. et Mme Mary-Meis de sa triste situation.

Après avoir terminé ses confidences, elle sortit.

Le mari, alcoolique invétéré, entra peu après chez M. Mary et demanda sa femme.

Mme Mary lui reproche sa conduite en termes très modérés, mais Manouvrier répondit grossièrement qu'il était libre d'agir comme il l'entendait.

M. Mary voulut ramener l'ivrogne à un ton plus poli ; mal lui en prit car Manouvrier le menaça de mort et tira un coup de revolver. Mme Mary essaya de désarmer le coupable, qui tomba. Elle parvint à lui arracher son revolver encore chargé de cinq balles.

M. Mary poussa l'individu dans la rue ; sa femme s'aperçut alors que son époux était blessé. Elle appela ou secours et ses voisins, M. et Mme Troyaux, accoururent, ainsi que leurs domestiques.

M. Troyaux demanda à Manouvrier ce qu'il avait fait. Celui-ci répondit « Rin » et se dirigea vers le village.

M. Camille Mary, 53 ans, a été atteint au sein droit. Il porte une plaie pénétrante dirigée vers la colonne vertébrale. La balle s'est heureusement aplatie sur les côtes.

Le docteur Jardin, d'Avesnelles, vint donner ses soins pendant que la maire de Marbaix, M. Dupriez, télégraphiait au Parquet.

Manouvrier s'étant armé d'une fourche, alla à la rencontre du nommé Wery pour lui faire également son affaire. Celui-ci lui arracha sa fourche ; Manouvrier tomba, se blessa légèrement et fut conduit chez un de ses parents où on le pansa. La gendarmerie d'Avesnes procéda à l'arrestation du meurtrier, qui enfermé au violon municipal, tenta vainement de s'évader.

M. Brouson, juge d'instruction, M. Oustrière et M. Lamarre, lieutenant de gendarmerie arrivèrent sur les lieux.

La famille de la victime fut interrogée, mais M. Girard, médecin légiste, s'opposa à la confrontation de l'assassin et de M. Mary.

Le soir, Manouvrier, qui est âgé de 58 ans, a été transféré à la prison d'Avesnes.

A moins de complications imprévues on espère sauver M. Mary.

Les bandits d'Hazebrouck

LA VIE D'ABEL POLLET

Voici quelques détails sur la vie d'Abel Pollet :

Au sortir du régiment, Abel-Benjamin Pollet s'embauche comme domestique de ferme, puis comme ouvrier aux mines de Béthune.

Mais il avait de mauvais instincts, il fit la noce et se mit à cambrioler et à voler.

La dernière affaire qui le conduisit en justice fut un vol de 4.000 francs qu'il avait commis, le dimanche 28 juillet 1901, à Vieux-Berquin, d'où il est originaire, dans la ferme occupée par M. Benjamin Fees et sa sœur Mlle Léonie Fees.

Condamné, le 21 septembre suivant, à 4 ans d'emprisonnement par le tribunal correctionnel d'Hazebrouck, Pollet purgea sa peine à la prison de Loos.

Il en sortit le 31 décembre 1904.

Pendant quelques mois, il mena une existence fort retirée ; il se recueillait ; puis peu à peu il commit des vols de peu d'importance, soit seul, soit en compagnie de Vromant. A cette époque remonte le vol commis dans la sacristie de l'église de Strazeele.

Vers le milieu de l'année 1905, en mai ou en juin, par l'intermédiaire des époux Brabants, ses voisins dans la cité Claire, à Hazebrouck il fait la connaissance des Belges. Dès lors, les vols et les crimes se succèdent coup sur coup dans les arrondissements de Béthune et d'Hazebrouck, ainsi qu'en Belgique.

A Lestrem, il a commis quatre vols le même jour, le 29 juillet 1905.

L'audace d'Abel Pollet était extraordinaire ; croirait-on qu'il a pénétré quatre fois dans la même maison avec escalade et effraction pour défoncer le coffre-fort ?

L'ENQUÊTE A HAZEBROUCK

En même temps que l'enquête fait découvrir chaque jour de nouveaux crimes et vols dans l'arrondissement de Béthune et en Belgique, M. Coupillaud, juge d'instruction à Hazebrouck, poursuit activement ses investigations dans la région flamande.

Un cabaretier de la Motte-aux-Bois a déclaré avoir reçu dans son établissement, vers le moment où fut commise la tentative d'assassinat dont faillit être victime Mlle Appourcheux, les nommés Dekimpe, Verbèke et Lapar, arrêtés, on le sait, en Belgique. Ils étaient très agités et semblaient être sous l'empire d'une crainte très vive ; ils racontèrent au cabaretier qu'ils étaient poursuivis par le douane et avaient dû abandonner le produit de leur fraude.

LE ROLE DE MARCEL DEROO

Marcel Deroo n'a été arrêté qu'en raison de son attitude louche, de ses explications embarrassées et surtout de certaines paroles échappées aux filles Leclercq, d'après lesquelles il en savait fort long sur la bande.

On découvre aujourd'hui qu'il a pris part avec son frère Théophile, Abel Pollet et Guyar, dit « Lapar, » au crime de Crombecke, près de Furnes, en Belgique, commis en janvier dernier chez les époux Lozie.

Le mari fut tué et la femme rouée de coups. L'opération, d'ailleurs, fut peu fructueuse et ne rapporta aux bandits que 275 fr.

DESCENTE DU PARQUET A MERVILLE

M. Coupillaud, juge d'instruction et M. Schmitt, procureur de la République, accompagnés de M. Dassonville, commis-greffier, se sont rendus hier après-midi, à Merville, hameau du Regnier-Leclerc, où ils ont confronté Dehouck avec Mlle Appourcheux.

Dehouck a été extrait de la prison d'Hazebrouck à deux heures et conduit en voiture à Merville.

DEUX NOUVELLES ARRESTATIONS

Un des commissaires spéciaux de la Sûreté mis à la disposition du parquet de Béthune pour l'instruction de l'affaire Pollet arrivait mardi matin à Hazebrouck et allait aussitôt, accompagné de gendarmes, opérer une perquisition au domicile du sieur Henri Vandeveldé, marchand de chiffons, âgé de 40 ans.

Cet individu habite avec sa femme, quartier de l'*Ezel-Stap*, une maisonnette appartenant à M. Verstraet.

Reçu par sa femme, qui était seule au logis, le commissaire spécial trouva, paraît-il, plusieurs objets compromettants, notamment une bague, que le marchand de chiffons aurait achetés aux frères Pollet.

Sachant que Vandeveldé était parti avec sa voiture à Steenvoorde, le commissaire se mit à sa recherche, le rencontra et l'arrêta aussitôt sous l'inculpation de recel d'objets volés.

Vandeveldé fut conduit à Hazebrouck par le commissaire spécial et deux gendarmes de Steenvoorde, et écroué à la maison d'arrêt vers 5 h. du soir.

Sa voiture fut remisée à la caserne de gendarmerie, où la femme Vandeveldé et son frère allèrent la chercher à 8 h.

Vandeveldé a été transféré hier matin à Béthune.

Indépendamment de Vandeveldé, on a conduit, hier matin à Béthune, un sieur Deroo, arrêté à Bergues, qui servait d'« indicateur » aux brigands.

De même que Bartholozzi vendait des statuettes, Deroo allait de maison en maison vendre des coupons de drap à vil prix ; il pénétrait ainsi à l'intérieur des habitations, examinait la disposition des lieux et voyait surtout où les « clients » mettaient leur argent.

L'INSTRUCTION

L'instruction à Béthune est menée plus activement que jamais. Il peut, paraît-il, s'attendre à une arrestation qui sera un véritable coup de théâtre.

De nouvelles arrestations sont aussi imminentes dans les environs de Poperinghe.

M. Boudry a conféré, hier après-midi, avec les commissaires de police des localités françaises et belges où la bande Pollet a opéré.

FEUILLETON N° 33

LE MAUVAIS PAS

par Jacques des Gachons

Il contempla. Il étudia à loisir *Echo et Narcisse*, les *Bergers d'Arcadie* le *Déluge* et surtout la *Diogène jetant son écuelle* dont le paysage est si vivant dans son splendide arrangement.

« La nature et l'idéal ! Tout est là. Suivre l'une en cherchant l'autre. Voilà la bonne voie, où me pousse mon instinct, où saura me maintenir mon raisonnement, la sagesse et mon cher maître Philibert Olivier. »

François oubliait Mlle Fabienne.

Dès son arrivée à Paris, en novembre, elle mit le bolà dans l'atelier de son jeune jeune ami et protégé ! Euchaîné par ses projets, M. Olivier n'osa pas élever la voix et défendre François : il se fit spectateur. Qui des deux aurait le dernier mot, du jeune peintre faible et hardi, ou de la jeune fille audacieuse et fine ? Au fond de lui, le bon philosophe perie pour Fabienne avec cette circonstance atténuante que Fabienne confesserait d'elle-même, auparavant, son erreur.

En attendant, Fabienne tint un jour ce langage à François.

— Ecoutez-moi. Je veux bien être votre ami et devenir, un beau matin, quelque chose de plus, mais il faut me comprendre et tâcher de vous diriger dans le sens que je vais vous dire. D'abord, notez bien ceci ; les fées, gnomes, géants et autres princes charmants on fait leur temps. Finie la crinoline ! Les légendes sont des choses ridicules, surannées, et bonnes à porter au décrochez-moi-ça. Les littérateurs sont enfin parvenus à regarder autour d'eux, les peintres fontde même depuis quelques années. Si vous voulez arriver à quelque chose, il faut être naturaliste...

François faisait une drôle de moue.

— Oh ! pas de grimaces, je vous en prie. Il y va de votre avenir. Vous avez l'âge où l'on peint sérieusement. A votre place, je ne montrerais pas mes élucubrations enfantines. Les dramaturges ont tous fait, en rhétorique, un *Vercingétorix* en cinq actes et en vers, mais ils ne songent pas à la faire jouer, ni même à le faire lire. Au premier cheveu blanc, les une le brûlent. D'autres le gardent pour amuser leurs petits-enfants et leur apprendre à n'en pas faire autant... Votre *Mauvais Pas* c'est *Vercingétorix*. Je vous en tire ! sachez-m'en gré.

François regardait s'animer Fabienne. Elle était ravissante ainsi et, lui, à demi convaincu.

— Voici votre programme pour demain matin et les jours suivants : la rue de Paris, les chanteurs ambulants, l'impériale d'un omnibus, l'entrée du métro, la sortie d'un théâtre à minuit sur le boulevard, la terrasse d'un café, un accident, un banc aux Tuileries, la musique au Ranelagh... Essayez et vous m'en direz des nouvelles... Il faut peindre la vie, le vie de son temps. Qui peut-il intéresser votre seigneur Bertrand de Saint-Luc en Touraine ? Ni les critiques, ni le public, ni les amateurs. Or, c'est pour eux que vous devez produire !...

François n'avait même pas le temps de trouver une réplique honorable. Un rideau se déchirait avec fracas devant lui, une nouvelle œuvre apparaissait à ses yeux. Il hochait la tête, conquis par le science de son guide en pays nouveau qu'il allait découvrir et révéler au monde. Car certainement, tout cela était neuf : Mlle Fabienne avait inventé la peinture réaliste et il allait, lui, dès demain, la mettre en pratique.

M. Olivier se taisait et son silence prêtait main forte à l'éloquence de la jeune arriviste en délire, nouvelle Pythie !

François nous les gaîons de ses cartons qu'il enferma dans une armoire, et il partit à la recherche des sujets nouveaux que devait désormais traiter la peinture digne de ce nom.

Il n'atteignit pas du premier coup la perfection requise. Son esquisse de l'escalier qui monte à l'église du Sacré-Cœur manquait de simplicité.

Ses mendiants du premier palier, cette procession ininterrompue de pèlerins et de curieux, ces jambes tendues, ces dos qui peinent, cette couleur sale du premier plan, étaient donc ces degrés qui montaient en se rétrécissant jusqu'à paraître une échelle pour gagner le ciel ? C'était pure imagination, partant blâmable. François dut barbouiller la partie incriminée. Il n'était pas tout à fait guéri de ses pauvres habitudes d'idéalisation.

Le second tableau vint plus discrètement. C'était, sous la pluie, un grouillement de voyageurs brandissant une foule de parapluies ruisselants et de petits cartons numérotés, derrière un omnibus.

Puis, ce fut un intérieur de café — quelque souvenir personnel sans doute — où l'on voyait un garçon de haute taille offrir avec insolence un journal et « de quoi écrire » à un passant de corpulence ondoyante et de la moyenne et déjà tapi derrière la toile cirée noire d'un journal illustré...

Des jours passèrent ainsi. François oubliait le Louvre, le Mouvaix Pas, Saint-Chartier et ne prenait plus conseil de M. Olivier. Il appartenait tout entier à Mlle Fabienne, comme la chiourme au fouet du bagne. Mais il y a des prisonniers qui adorent le régime de leur cachot. François ne sentait pas les morsures de l'autorité. Entendait-il même les exhortations et les promesses de la farouche gardienne de son avenir :

— Continuez ! continuez ! le triomphe approche. Encore un effort et c'est la gloire, et c'est la fortune.

François ne sentait qu'une chose c'est qu'il était le féal serviteur des caprices de Fabienne.

Il lui obéissait, en tout, aveuglément.

Il réforme son vêtement et le régime de sa maison. Il prit ses trois repas dehors et sa concierge fit son ménage. Il se sentit immédiatement beaucoup plus considéré. Mais les écus du papa Bonvent filaient rapidement. Il n'écrivait plus en Berry que pour demander des subsides.

C'est à cette époque que la jeune peintre commença de mentir dans ses lettres. Il grossit d'abord quelques faits, il inventa de petits détails sans importance. Puis il mentit effrontément, perpétuellement. Il prenait, disait-il des leçons chez un peintre célèbre, à l'instigation de M. Olivier. Il était forcé d'aller quelques jours à la campagne, etc. Et la question d'argent arrivait en refrain, mal déguisée.

Mme Bonvent soupirait. M. Bonvent fronçait les sourcils. Puis ils souriaient, confiants dans l'avenir, et les billets bleus partaient à la queue leu leu. Le père et la mère étaient à cent lieues de songer à quelque fourberie.

Madeleine était plus clairvoyante. Elle lisait entre les lignes, remarquait les contradictions, dévoilait les exagérations. Elle n'était dupe d'aucune invention et devinait l'origine de toutes ces petites impostures. Mais elle n'avait garde de faire montre de sa science : elle préférait conserver pour elle seule le privilège d'en être torturée.

Par contre, la docilité de François amusait follement Fabienne.

Ce qu'il peignait sous ses ordres ne lui paraissait pas bien transcendant. Elle négligea peu à peu de s'y intéresser. Elle se contentait, pour la forme de lui répéter :

— Continuez ! Continuez !

Comme il était assez joli garçon et que le tailleur indiqué par elle l'avait transformé en un cavalier parfait, elle le fit inviter chez tous les amis de son père, elle le fit fréquenter les matinées dansantes, les dîners, le théâtre.

Elle s'ingéniait à le mêler à la petite cour qu'elle s'était formée peu à peu, composée d'épouseurs en expectative, jeunes gens de toutes sortes, avocats imberbes, attachés de demain, apprentis financiers, simples fils de famille. Lyorrio Hess faisait bande à part. Fabienne ne le perdait pas de vue, mais el